



**Syndicat Autonome des Conducteurs de Train asbl**  
**Autonom Syndicaat van Treinbestuurders vzw**  
*agrégation SNCB 2010 - aangenomen NMBS 2010*

Namur, le 4 janvier 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SACT-ASTB est interloqué par le fait que le mouvement social annoncé pour les 6 et 7 janvier par les O.R. ( CGSP et CSC TRANSCOM ) prenne une tournure communautaire.

Le SACT-ASTB ne fait aucune distinction entre ses affiliés néerlandophones et francophones.

Les mesures déjà décidées par la CPN, le sont pour l'ensemble du personnel.

Il est donc inutile de vouloir « régionaliser » le mécontentement général.

Le SACT-ASTB met une nouvelle fois en garde ses affiliés ainsi que l'ensemble des usagers du rail sur le fait que le « passage en force » de mesures sous prétexte d'une meilleure efficacité du groupe SNCB, est un réel danger pour l'avenir du transport ferroviaire en Belgique.

Le SACT-ASTB en profite ici pour faire taire une fausse rumeur concernant la soi-disant perte d'agrégation au 31 décembre 2015. Il n'en est rien, bien évidemment, le SACT-ASTB est toujours un syndicat agréé, ayant les mêmes droits que les syndicats reconnus.

**Arthur MERCIER – Président**

**Claude FERRAIS – Vice Président**